



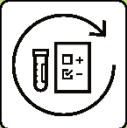
Plan de protection Covid-19 pour activités de loisirs

Applicable dès le 24.02.2022

Dans le respect du cadre légal et des mesures prises par le Conseil fédéral et l'Etat de Genève, les organismes de loisirs Anyatas, Cap-Loisirs, Caritas, Cerebral Genève et Insieme-Genève appliquent un plan de protection COVID-19 coordonné. A la suite des nouvelles directives entrées en vigueur le 17.02.2022 et avec l'accord du Service du Médecin Cantonal, la majorité des mesures sanitaires est levée. Les organismes ci-dessus restent néanmoins vigilants et gardent en place les mesures essentielles afin d'éviter autant que possible la propagation du virus lors de leurs activités.

	<ul style="list-style-type: none">Porter un masque (pour les accompagnants) :<ul style="list-style-type: none">Dans les espaces intérieurs, dès qu'une distance d'1.50 m ne peut pas être respectéeDans tous les transports en commun - y compris les véhicules des organismes de loisirs - ainsi que dans les lieux publics où il est obligatoire
	<ul style="list-style-type: none">Conserver les règles de distanciation sociale autant que possible, notamment lors des repasFavoriser les sous-groupes
	<ul style="list-style-type: none">Se laver les mains régulièrement avec du savon et de l'eauEn l'absence de point d'eau utiliser une solution hydro-alcoolique.Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
	<ul style="list-style-type: none">Ne pas se serrer la main ni se donner des accolades ni des bises
	<ul style="list-style-type: none">Tousser ou éternuer dans un mouchoir en papier, le jeter à la poubelle puis se laver les mainsEn l'absence de mouchoir en papier, tousser et éternuer dans le creux du coude
	<ul style="list-style-type: none">Aérer régulièrement les locauxDésinfecter les surfaces touchées et utilisées régulièrement :<ul style="list-style-type: none">Au moins une fois par jour : Interrupteurs, rampes d'escaliers, poignées de portes, accoudoirs et appuis têtes véhicules, etc.Après chaque repas : Tables et chaises.

En cas de suspicion ou de symptômes*

	<ul style="list-style-type: none">Faites-vous tester au moindre doute. Vous vous sentez malade ou vous ressentez des symptômes de l'infection au coronavirus ? Alors faites-vous tester immédiatement. Restez isolé jusqu'au résultat du test.
	<ul style="list-style-type: none">Rester à la maison en cas de symptômes. Les personnes présentant des symptômes ne sont pas autorisées à participer aux activités.
	<ul style="list-style-type: none">En cas de symptômes durant le week-end ou le séjour :<ul style="list-style-type: none">La personne concernée doit porter un masque et être isoléeUn seul accompagnant s'occupe de la personne isoléeLe responsable du groupe prend contact avec le médecin de garde et suit ses consignes. Dans le même temps, il informe le secrétariat de l'organisme de loisirs qui prendra contact avec la famille ou institution.Si nécessaire, un retour à domicile de la personne concernée sera organisé dans les plus brefs délaisEn cas de résultat positif, le médecin cantonal décidera des mesures à mettre en placeLe secrétariat de l'organisme de loisirs s'engage à informer immédiatement l'ensemble des personnes présentes, leurs familles ou institutions.

* **Les symptômes les plus courants d'après l'OFSP sont :**

- Symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (maux de gorge, toux (surtout sèche), insuffisance respiratoire, douleurs dans la poitrine)
- Fièvre
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
- Maux de tête
- Faiblesse générale, sensation de malaise
- Douleurs musculaires
- Rhume
- Symptômes gastro-intestinaux (nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre)
- Éruptions cutanées

Les symptômes sont plus ou moins sévères et peuvent changer en fonction des variants. Ils peuvent aussi être faibles. Un simple rhume peut déjà être le signe d'une infection. Des complications de type pneumonie sont également possibles.